

**Paris et sa banlieue :
Vers une médecine hospitalière à deux vitesses ?**

Nous, Maires de communes de la banlieue parisienne accueillant des structures de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, refusons la disparition progressive de la médecine hospitalière publique d'excellence présente au sein de nos territoires de santé.

Durant des décennies, une importante volonté politique a été nécessaire pour développer, au-delà des portes de la capitale, une médecine hospitalière publique de pointe. Le bilan que nous pouvons en tirer aujourd'hui est largement positif. Les établissements hospitaliers de l'AP-HP implantés dans la banlieue francilienne sont régulièrement à l'initiative de progrès médicaux majeurs : Le 28 octobre 2009, à l'hôpital Avicenne de Bobigny, la première greffe d'une bronche artificielle a été réalisée. Le 27 juin 2010, à l'hôpital Mondor de Créteil, a eu lieu la première greffe totale du visage. Le 26 janvier 2011, à l'hôpital Bécclère de Clamart, nous avons assisté à la naissance du premier "bébé du double espoir". Le 8 août 2011, à l'hôpital Verdier de Bondy, la première naissance gémellaire est intervenue après procédé de vitrification embryonnaire. L'an passé, le CHU Bicêtre a aussi réalisé sa 1000ème greffe du foie chez l'enfant.

Tous ces hôpitaux travaillant en réseau au plus proche des bassins de vie se retrouvent au cœur d'une recherche translationnelle dynamique pour faire évoluer les prises en charge et faire bénéficier les populations franciliennes, y compris celles de Paris intra-muros, des innovations thérapeutiques. En tant qu'élus locaux, nous avons la responsabilité de préserver le très haut niveau de la médecine hospitalière dont nous disposons actuellement en banlieue et ce, dans l'intérêt des populations qui y vivent. La disparition de la médecine d'excellence aura pour conséquence de réduire l'attractivité des établissements concernés et entraînera ainsi par ricochet une dégradation de l'offre de soins de proximité. Elle affaiblira aussi, par un effet de domino catastrophique, l'avenir des formations universitaires et de recherches implantées sur nos territoires. Nous nourrissons donc les plus vives inquiétudes devant les restructurations entreprises par le Gouvernement et l'AP-HP, notamment dans le cadre de la loi HPST, qui conduisent à la fermeture de nombreux services et à menacer l'excellence de la médecine hospitalière présente au sein de la banlieue francilienne.

Un tel désengagement est en contradiction parfaite avec tous les efforts qui sont entrepris pour penser le futur en ne dissociant plus Paris de sa banlieue, mais en s'inscrivant désormais dans une vision d'ensemble. L'avenir de la métropole parisienne repose fortement sur le développement de sa banlieue. La médecine universitaire et la recherche médicale y ont donc naturellement aussi leur place.

Nous interpellons le Gouvernement sur l'impérieuse nécessité de préserver l'excellence du projet médical des établissements de l'AP-HP de la banlieue francilienne. Ne laissons pas se créer une médecine hospitalière à deux vitesses entre Paris et sa banlieue.

Philippe Kaltenbach, Sénateur-Maire de Clamart (92)

Laurent Cathala, Député-Maire de Créteil (94)

Gilles Catoire, Maire de Clichy-la-Garenne (92)

Claudine Cordillot, Maire de Villejuif (94)

Pierre Gosnat, Député-Maire d'Ivry-sur-Seine (94)

Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre (94)

Catherine Peyge, Maire de Bobigny (93)

Joseph Rossignol, Maire de Limeil-Brévannes (94)

Philippe Sarre, Maire de Colombes (92)

Sylvine Thomassin, Maire de Bondy (93)

Didier Vaillant, Maire de Villiers-le-Bel (95)